

Image not found or type unknown



L'HUISSIER A-T-IL LE DROIT DE SAISIR LES BIENS D'UN LIQUIDATEUR

Par **benou**, le **02/08/2009** à **17:11**

Bonjour,

La sté dont j'étais le gérant a été condamnée à verser des indemnités de rupture de contrat de travail à un des salariés.

cette sté a été côturée (liquidée)

A ce jour l'huissier de justice réclame les indemnités au Gérant de la dite entreprise, en at-il le droit ?

Merci de me répondre